

Consignes LaBRI

En entrant au LaBRI, vous devez remplir le cahier d'émargement disponible devant l'entrée principale du bâtiment.

Vous devez utiliser le gel hydro-alcoolique avant et après avoir utilisé le matériel commun que ce soit les imprimantes, les photocopieuses, le matériel des cuisines ou autres. Des distributeurs fixes de gel hydro-alcoolique sont également mis en place à cet effet.

Le port du masque est obligatoire dans les parties communes du LaBRI.

Si vous respectez les règles de distance, vous pouvez être deux (ou plus) dans les bureaux partagés suivant leur taille.

Pour l'instant, les réunions de plus de 10 personnes doivent demeurer exceptionnelles et être remontées au niveau de la direction pour accord.

La capacité des salles 76, 178 sont limités à 20 personnes au maximum, et il faudra les organiser en fonction des règles de distance (4 rangs de 5 personnes).

L'amphi du LaBRI a une capacité largement supérieure à celle des salles 76 et 178, mais son utilisation doit rester elle aussi exceptionnelle du fait de sa ventilation.

Consignes Université

Retrouver les conditions et consignes, [ici](#).

Consignes CNRS

Retrouver les consignes, [ici](#).